



En résumé

- Plus d'un tiers de la population haïtienne (environ 4 millions de personnes) vit encore dans l'insécurité alimentaire ; la pauvreté chronique empêche de nombreux Haïtiens de se nourrir correctement
- 60 % des Haïtiens (environ 6,5 millions de personnes) pratiquent l'agriculture mais cette production ne répond qu'à 55 % des besoins alimentaires d'Haïti
- 22 % des ménages souffrent de malnutrition grave ; seuls 23 % des ménages ont un régime alimentaire varié
- Près d'un quart (24 %) des enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique tandis que 70 % d'entre eux sont anémiques
- Plus de 164 organisations non gouvernementales opèrent en Haïti ; toutes leurs activités ne s'alignent pas sur les plans nationaux de sécurité alimentaire et la plupart des actions menées ont un impact limité
- En 2015, le gouvernement a défini la Politique nationale de la souveraineté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti ; cette politique comprend 15 actions stratégiques, dont une consiste à encourager l'approvisionnement en haricots, poules, œufs, maïs et bananes plantains

Principales recommandations

- Améliorer la coordination entre les agences actives dans les secteurs de l'agriculture et de la nutrition. Adopter une approche de partenariat multidisciplinaire, intersectorielle et interministérielle entre les diverses parties concernées afin d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Accroître les investissements dans les services liés à l'agriculture et à la nutrition. Les agriculteurs ont besoin notamment d'avoir accès au crédit, à l'assurance agricole, à l'irrigation, aux moyens de production (semences, pesticides et engrais) et aux installations de transport, stockage et transformation
- Promouvoir la production et la consommation d'aliments riches en nutriments produits localement (comme les légumes feuilles vert foncé) dans le cadre d'un régime alimentaire diversifié pour les ménages
- Mieux récolter les données nutritionnelles et mieux suivre leur évolution

Plus d'un tiers de la population d'Haïti vit encore dans l'insécurité alimentaire, malgré les efforts des bailleurs de fonds internationaux, des ministères concernés et de nombreuses organisations non

gouvernementales (ONG). Le pays dispose de suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir sa population, mais la moitié des aliments sont importés chaque année. La pauvreté chronique empêche une grande partie de la population du pays de se nourrir correctement.

Bien que 60 % des 10,7 millions d'habitants que compte Haïti pratiquent l'agriculture, ces producteurs ne satisfont qu'environ une moitié des besoins alimentaires du pays. La nourriture importée, y compris les aides alimentaires (3 %),

« La taille moyenne des exploitations agricoles est faible (environ 0,62 ha). La pression exercée sur les terres agricoles est considérable. Les terres sont souvent surexploitées et les sols, les ressources en eau et les forêts sont souvent dégradés »

compose le reste. Le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire s'enregistre dans les zones rurales, où il avoisine les 50 %.

Les conséquences nutritionnelles de l'insécurité alimentaire sont graves, dans le meilleur des cas, et catastrophiques lorsque des chocs tels que des tremblements de terre ou des ouragans surviennent. Des plans de politique générale ont tenté d'améliorer la coordination des programmes agricoles et nutritionnels. Ils ont réuni les bailleurs de fonds, plusieurs ministères, des ONG locales et internationales et des partenaires techniques et de développement. Cependant, l'impact de l'assistance technique, financière et institutionnelle dont les agriculteurs bénéficient est resté limité.

Agriculture

Haïti comprend différentes zones agro-écologiques : des plaines sèches et irriguées, des montagnes semi-humides et des plateaux humides. Les défis à relever pour les agriculteurs sont tout aussi différents. Les exploitations



agricoles sont de très petite taille (en moyenne 0,62 ha au niveau national) et les terres sont souvent appauvries par leur utilisation constante. La moitié de la superficie du pays est constituée de pentes montagneuses trop escarpées pour être cultivées, et une grande partie de la surface restante sera sujette à une érosion rapide si elle n'est pas gérée attentivement. Selon certaines études, de 63 à 79 % des parcelles sont surexploitées.

Moins de 30 % des agriculteurs utilisent des engrais, alors que le gouvernement subsidie jusqu'à 80 % de leur coût depuis 2008. Seuls 10 % des agriculteurs ont accès à l'irrigation ; les 90 % restants sont tributaires des pluies. Tous sont exposés aux ouragans, aux inondations et aux sécheresses qui frappent l'île fréquemment. Les producteurs sont confrontés à une pénurie de moyens de transport, de stockage et de transformation pour leurs récoltes, ce qui contribue à 35 % des pertes après récolte.

Malgré tout, l'agriculture, combinée à la pêche et à la sylviculture, fournit un quart du produit intérieur brut d'Haïti. L'agriculture est la principale source de revenus pour environ un tiers de la population, mais 60 % de celle-ci y participe d'une façon ou d'une autre. Près de 55 % de la population pratique l'une ou l'autre forme de production animale, bien que la plupart des ménages concernés n'élèvent que quelques rares animaux, comme des poules ou un porc. La production a également tendance à être réduite dans les zones de pêche, qui concernent 3 % de la population d'Haïti sur toute la longue ligne côtière du pays et les nombreux plans d'eau.

Alimentation

La sécurité alimentaire en Haïti ne concerne pas seulement la quantité de nourriture disponible. La plupart du temps, il y a assez de nourriture disponible pour satisfaire les besoins de base de la population, mais seulement parce que le pays importe une quantité de nourriture à peu près égale à celle qu'il produit. Bon nombre de Haïtiens n'ont pas accès à cette nourriture en raison de la pauvreté persistante, ce qui accroît l'insécurité alimentaire. Les veuves et les enfants sont les groupes les plus à risque. L'insécurité alimentaire est également étroitement liée à d'autres facteurs comme l'apparition de maladies, les chocs de prix, les catastrophes naturelles et l'instabilité politique. La faim et la malnutrition prévalent essentiellement dans les communes vulnérables des départements du Nord-Est, du Sud-Est (district de Belle Anse), de l'Ouest (île La Gonâve), d'Artibonite (Haut Artibonite) et le Centre.

L'insécurité alimentaire n'est guère surprenante dans un pays où les ménages consacrent 65 % de leurs revenus à la nourriture, et que seulement 30 % de la population consomme trois repas par jour. À peine 22,9 % des ménages disent avoir un régime alimentaire diversifié ; 54,7 % des autres estiment que la variété de leur alimentation est insuffisante. Ce pourcentage est encore plus élevé dans les zones rurales, où 80,4 % des ménages la déclarent insatisfaisante.

Ce sont principalement les femmes qui, au sein des ménages, prennent les décisions concernant la nourriture. Les femmes jouent un rôle influent à tous les échelons de l'agriculture et du commerce alimentaire et leurs activités sont fondamentales pour la sécurité alimentaire dans le pays.

Nutrition

Haïti a l'un des taux les plus élevés de malnutrition infantile dans le monde (Graphique 1). Au niveau national, près d'un quart (23,4 %) des enfants âgés de moins de 5 ans souffre de malnutrition chronique, et 7,1 % de malnutrition grave. Les départements les plus gravement touchés sont le Nord-Est (32,9 %), la Grande-Anse (27,6 %) et le Nord (27 %). Les zones les moins affectées sont la zone métropolitaine de Port-au-Prince (16,4 %), le Centre (21,3 %) et le Sud (22,9 %). En 2013, le département du Nord-Est était signalé comme étant le plus largement touché par la malnutrition aigüe, suivi par les départements du Nord, de Nippes et du Sud-Est. Au niveau national, plus d'un tiers (37 %) des enfants âgés de 18 à 23 mois souffre d'un retard de croissance. La mauvaise alimentation revêt également d'autres formes, comme le dépérissement, l'insuffisance pondérale à la naissance et les carences globales en oligoéléments. La carence en iode affecte 70 % des enfants âgés de 6 à 12 mois, et 70 % des enfants de moins de 5 ans sont anémiques.

« Moins de 30 % des agriculteurs utilisent des engrais, bien que ceux-ci soient subsidiés jusqu'à 80 % par le gouvernement depuis 2008 »

L'anémie constitue également un lourd problème de santé pour 50 % des femmes enceintes et pour 40 % des femmes âgées de 15 à 49 ans. Parmi ces femmes adultes, 11,3 % souffrent de déficience chronique en énergie. Parallèlement, 30 % d'entre elles sont en surpoids ; parmi celles-ci, 9 % sont obèses. L'obésité prévaut essentiellement dans les zones métropolitaines de Port-au-Prince,

où l'insécurité alimentaire est généralement moins problématique mais où l'éducation nutritionnelle fait défaut.

Le cadre politique et institutionnel

Le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) est la principale institution en charge de l'alimentation et de l'agriculture en Haïti, tandis que le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) dirige des services liés à la nutrition. Le MARNDR élabore et met en œuvre des politiques et des programmes en matière alimentaire à travers son organe de Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), qui établit et gère également l'Observatoire national de la sécurité alimentaire

(ONSA). Comme d'autres ministères, le MARNDR bénéficie du soutien de nombreux bailleurs de fonds internationaux.

Les principales politiques axées sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition en Haïti ont généralement une portée globale et s'efforcent de concentrer également leur action sur la pauvreté extrême, l'environnement et les revenus. Six nouveaux plans ainsi que la mise à jour d'un plan précédent ont été développés au cours de la dernière décennie. La politique la plus récente est la Politique nationale de la souveraineté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSSANH), qui date de 2015. Les 15 actions stratégiques de cette politique seront mises en œuvre par 14 ministères différents et par les structures qui s'y rattachent, dans le but déclaré d'établir une souveraineté alimentaire, axée notamment sur l'offre en haricots, poules, œufs, maïs et bananes plantains.

Parmi les actions de plus grande envergure mises en œuvre par le gouvernement, le plan de redressement agricole établi dans le cadre du

« Seuls 10 % des agriculteurs ont accès à l'irrigation, ce qui réduit fortement le rendement de leurs récoltes »



PNSSANH revêt une importance particulière. Sa composante principale est le Projet de sécurité alimentaire (SECAL) 2013–2017, qui porte sur les départements ruraux de l'Ouest, du Sud et de l'Artibonite. Ce projet permet au MARNDR de fournir une infrastructure pour l'irrigation, des semences, une assistance technique, des subsides aux agriculteurs et aux producteurs de bétail et de lancer des actions de recherche agricole. Parmi les produits de base prioritaires figurent le maïs, les haricots, les bananes plantains, les œufs et les poules. L'objectif est d'accroître la production ainsi que la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Le SECAL fournit également des denrées alimentaires à 1,5 million d'enfants dans les écoles, l'objectif final visé étant d'atteindre les 3 millions.

Des plateformes existent pour veiller à ce que les personnes impliquées collaborent afin d'éviter les conflits ou le chevauchement d'efforts. Les ministères se rencontrent régulièrement et se concertent. Au sein du MARNDR, différentes structures se rencontrent pour distribuer les rôles. Dans la pratique, cependant, la plupart des programmes et des projets dans le pays sont financés par des bailleurs de fonds internationaux. Ils sont souvent mis en œuvre, entièrement ou en partie, par des ONG et ciblent des zones et des populations spécifiques. Il est rare que des impacts significatifs soient recherchés au niveau national.

Parmi les ONG actives dans l'élaboration des politiques, la Plateforme nationale de la sécurité alimentaire (PFNSA) et l'Initiative de la société civile (ISC) jouent un rôle essentiel. Les ONG nationales qui participent aux activités agricoles et nutritionnelles comprennent l'Association haïtienne pour la promotion d'un développement autonome (PRODEVA), Concert-Action et l'Association haïtienne pour la maîtrise des eaux et des sols (ASSODLO). Haïti regroupe un très grand nombre d'ONG ; 164 d'entre elles sont actuellement reconnues au travers d'accords gouvernementaux, mais leur nombre réel est plus élevé et bon nombre jouent un rôle dans le domaine de l'agriculture et/ou de la nutrition.

Le pays compte deux grandes organisations de femmes : Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA) et Fanm Yo La. Quoique très actives dans toute une série d'efforts sociaux et politiques, ces organisations ne se sont pas engagées dans le domaine de l'agriculture ou de la nutrition. Étant donné le rôle crucial des femmes dans ces questions et leur profond impact sur celles-ci, ce type d'organisation pourrait jouer un rôle important dans le futur.

Renforcer le lien entre agriculture et nutrition

Malgré le grand nombre de politiques, de programmes et de projets visant à améliorer l'agriculture et la nutrition en Haïti, 38 % de la population haïtienne vit encore dans l'insécurité alimentaire, surtout dans les zones rurales.

Les causes de ce phénomène sont à la fois locales et nationales, et une action est nécessaire aux deux niveaux. Celle-ci requerra un partenariat multidisciplinaire, intersectoriel et interministériel, porté par un consensus entre les différents acteurs concernés – y compris le secteur privé, les donateurs et les partenaires pour le développement – et l'intensification de projets de petite taille mais efficaces.



Parmi les opportunités d'intervention figurent :

- La réalisation de réformes en matière d'utilisation des terres et le regroupement des petits exploitants agricoles en associations afin de leur permettre de mieux accéder aux investissements et à l'assistance technique et d'améliorer leur production.
- Un investissement dans la recherche agricole, l'éducation, les programmes de vulgarisation et de nutrition. Il faut intensifier l'éducation des adultes et des enfants sur la nutrition, la production d'aliments locaux et la diversification de la production et des régimes alimentaires.
- La mobilisation des organisations de femmes pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Si cet objectif est concrétisé, ces organisations pourraient s'avérer être des acteurs influents dans le renforcement de l'interdépendance entre agriculture et nutrition.
- L'allocation d'une aide dans le développement de micro, petites et moyennes entreprises.

Nutrition à Haïti

Sous-alimentation

- Seuls 30 % de la population consomment trois repas par jour ; 59 % consomment deux repas par jour ; et 11 % consomment un repas par jour ou moins
- 23 % des enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, et 7 % de malnutrition chronique grave

Carence en oligoéléments

- 50 % des femmes enceintes et 70 % des enfants âgés de moins de 5 ans sont anémiques
- 70 % des enfants âgés de 6 à 12 mois présentent une carence en iode

Retard de croissance

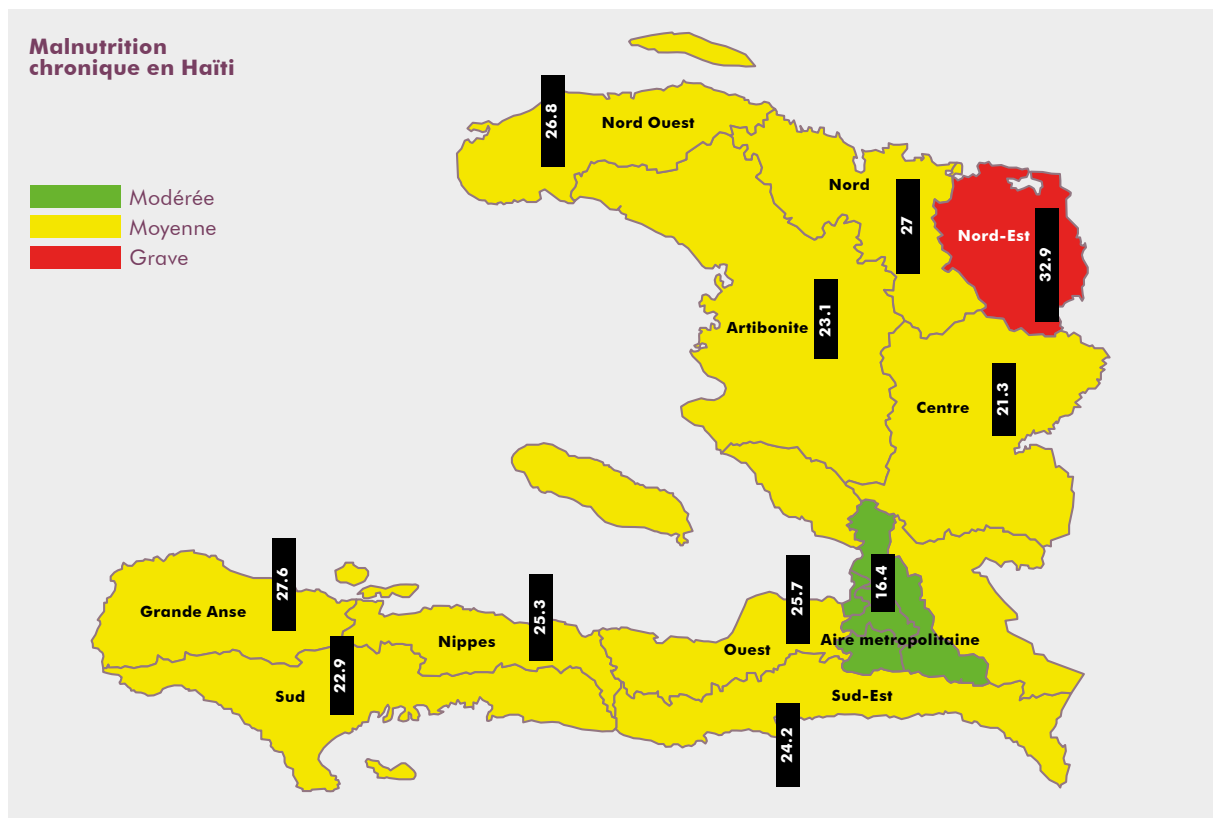
- 37 % des enfants âgés de 18 à 23 mois ont un retard de croissance

Obésité

- 9 % des femmes âgées de 15 à 49 ans sont obèses, la concentration la plus élevée se trouvant à Port-au-Prince

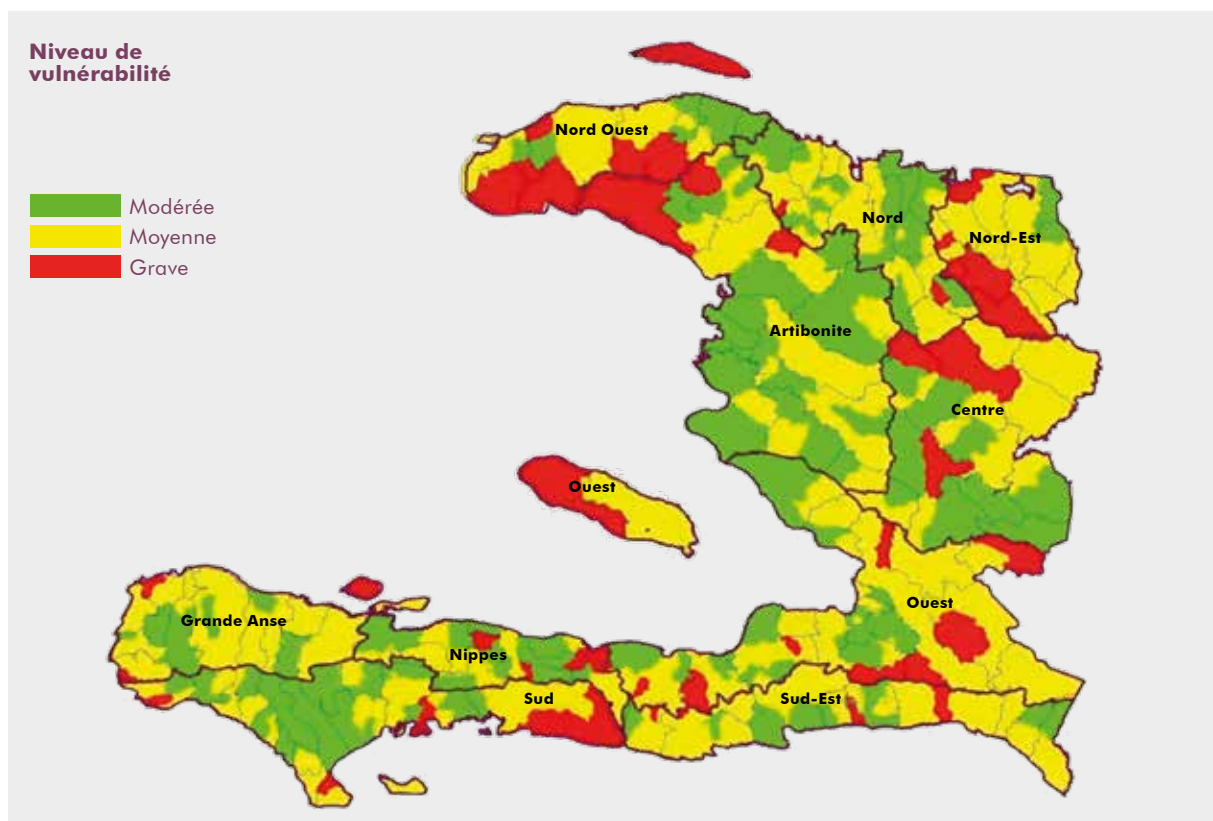


Graphique 1. Taux de malnutrition chronique dans les départements d'Haïti.



Source: MSPP (2012).

Graphique 2. Les zones les plus à risque d'insécurité alimentaire.



Source: CNSA et FEWS NET (2009).

Pour en savoir plus

FAO. 2016. Haïti [en ligne]. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Disponible sur : <http://www.fao.org/countryprofiles/index/en/?iso3=hti> (Consulté le 24 novembre 2016).

Feed the Future. 2016. Country Profile: Haiti [en ligne]. Disponible sur : <http://www.feedthefuture.gov/country/haiti> (Consulté le 24 novembre 2016).

SUN. 2016. Haiti [en ligne]. Scaling Up Nutrition. Disponible sur : <http://scalingupnutrition.org/sun-countries/haiti> (Consulté le 24 novembre 2016).

USAID. 2016. Haiti – Agriculture and Food Security [en ligne]. United States Agency for International Development. Disponible sur : <http://www.usaid.gov/haiti/agriculture-and-food-security> (Consulté le 24 novembre 2016).

The World Bank. 2013. Agriculture in Haiti: Highly Vulnerable, Mostly Uninsured. Disponible sur : <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2013/04/03/agriculture-in-haiti-highly-vulnerable-mostly-uninsured> (Consulté le 24 novembre 2016).

Food Security Portal. 2016. Haiti [en ligne]. Disponible sur : <http://www.foodsecurityportal.org/haiti> (Consulté le 24 novembre 2016).

CNSA et FEWS NET. 2009. *Haïti : Cartographie de vulnérabilité multirisque juillet/août 2009*. Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire and Famine Early Warning System. Disponible sur : <http://www.cnsa509.org/Web/Etudes/Rapport%20Cartographie%20multirisque%20Aout%202009.pdf> (Consulté le 24 novembre 2016).

MSP. 2012. *Rapport de l'enquête nutritionnelle nationale avec la méthodologie SMART*. Ministère de la Santé Publique et de la Population. Disponible sur : <http://mspp.gouv.ht/site/downloads/SMART.pdf> (Consulté le 24 novembre 2016).

Auteurs : Gustave Nachigera Mushagalusa, Katcho Karume, Stany Vwima et Judith Francis

Crédits photo

Couverture : Nan Carré, région Nord-Ouest d'Haïti. Oltin Saint Filet, agriculteur, et son terrain irrigué. ©IFAD/Sarah Morgan
Page 2 : Commune de Jean Rabel, région Nord-Ouest d'Haïti. Désherbage. ©IFAD/Sarah Morgan
Page 4 : Enfants mangeant un repas chaud : Port-au-Prince, Haïti. ©Alamy
Page 5 : Femme nettoyant un poisson, village de pêcheurs sur la côte des Caraïbes, Petit Goave, Haïti. ©Alamy
Page 6 : Osnia Prévoit, préparant des gâteaux de manioc, projet de transformation du manioc, Belladère, Haïti. ©IFAD/David F. Paqui

À propos de la collection

Les Technical Briefs du CTA documentent l'expérience et l'apprentissage sur des sujets d'actualité intéressant la communauté de développement agricole ACP. Ils sont conçus comme un guide pratique pour les personnes professionnellement concernées ou fortement intéressées par le sujet.

Centre technique de coopération agricole et rurale

P.O. Box 380 – 6700 AJ Wageningen – Les Pays-Bas

Tél. : +31 (0) 317 467 100 | Courriel : cta@cta.int | www.cta.int



Ce travail a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Toutefois, il reste sous la seule responsabilité de son (ses) auteur(s) et ne reflète jamais les opinions ou les déclarations du CTA ou de ses co-éditeurs ou de l'Union européenne ni l'opinion d'un pays ou d'un État membre. L'utilisateur devrait faire sa propre évaluation quant à la pertinence de toute déclaration, argumentation, technique expérimentale ou méthode décrite dans ce travail.

Ce travail est la propriété intellectuelle exclusive du CTA et de ses co-éditeurs, et ne peut pas être commercialement exploité. Le CTA encourage sa diffusion à des fins d'étude privée, de recherche, d'enseignement ou autres fins non commerciales, à condition que la reconnaissance appropriée soit faite :

- du droit d'auteur du CTA et du financement de l'Union Européenne en incluant le nom de l'auteur, le titre du travail et l'avis suivant "© CTA 2017 sur financement de l'Union Européenne",
- et que les opinions et déclarations exprimées sont de la seule responsabilité des auteurs, et

aucunement celles du CTA ou de ses co-éditeurs, ni de l'Union Européenne, en insérant la clause "disclaimer" standard du CTA. Toutes les demandes de droits d'utilisation commerciale doivent être adressées à publishing@cta.int.